



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité

Question au Gouvernement n° 1056

Texte de la question

HAUSSE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

M. le président. La parole est à M. Patrick Balkany, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Nicolas Bays. Transparence !

M. Patrick Balkany. Monsieur le Premier ministre, 5 % ! Ce n'est malheureusement pas le taux de croissance de la France, mais la hausse du prix de l'électricité prévue au 1er août 2013, soit quatre fois l'inflation ! C'est aussi la double peine pour les Français car vous avez déjà décidé, monsieur le Premier ministre, une nouvelle hausse de 5 % en 2014.

M. Patrice Verchère. C'est un scandale !

M. Patrick Balkany. Une fois de plus, vous vous en prenez au pouvoir d'achat de nos concitoyens, dont beaucoup souffrent de la crise et de votre politique. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Car cette augmentation est directement liée à votre politique. Depuis le général de Gaulle, tous les gouvernements, de gauche comme de droite, ont développé et maintenu la filière nucléaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)* Elle constituait la garantie de l'indépendance énergétique de la France et d'une électricité moins chère. Vous avez délibérément fait le choix, monsieur le Premier ministre, de sacrifier cet outil aux lubies des Verts ! *(Exclamations sur les bancs du groupe écologiste.)*

M. Éric Straumann. Fessenheim !

M. Patrick Balkany. Aujourd'hui, vous en faites payer le prix aux Français. Ils doivent le savoir, vous devez l'assumer ! Une telle hausse des prix est intolérable pour les familles qui ont déjà du mal à boucler les fins de mois. Écoutez enfin les Français et revenez sur votre décision ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP, exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

M. Philippe Martin, *ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*. La Commission de régulation de l'énergie a analysé la couverture des coûts d'EDF entre 2007 et 2012. Il aurait dû en résulter, effet de rattrapage inclus, une hausse du prix payé par les ménages de 17 %. Le Gouvernement a fait un autre choix, celui de protéger le pouvoir d'achat des Français *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe UMP)* en lissant les hausses sur plusieurs années tout en assurant la couverture des coûts d'EDF. Le Conseil supérieur de l'énergie a proposé une hausse moyenne des tarifs de l'électricité pour les ménages de 5 % au 1er août prochain puis au 1er août 2014.

Mais en même temps, le prix des abonnements de faible puissance a été réduit afin d'atténuer le coût d'accès à l'électricité pour plusieurs millions de consommateurs. Mais en même temps, nous aidons les ménages en lançant avec Cécile Dufлот un plan pour la rénovation thermique de l'habitat visant à réduire les factures.

M. Jacques Pélissard. Ça n'a rien à voir !

M. Philippe Martin, *ministre*. Mais en même temps, nous avons lancé une consultation sur le décret relatif à l'automatisation des tarifs sociaux pour les quatre millions de ménages les plus modestes. L'objectif du Gouvernement est de faire reculer la précarité énergétique pour huit millions de personnes.

M. Éric Straumann. Et Fessenheim ?

M. Philippe Martin, *ministre*. La vérité, monsieur le député, c'est que les coûts commerciaux ont été

systématiquement sous-évalués entre 2007 et 2012 ! La vérité, c'est que nous devons gérer votre politique de fuite en avant ! La vérité, monsieur Balkany, c'est que vous et vos amis avez décidément un problème avec la vérité des comptes publics ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Arnaud Robinet. Démagogie !

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1056

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2013](#)